



Recrutement d'un.e consultant.e national.e architecte pour la mise en œuvre du concept de maison des jeunes de deuxième génération aux maisons des jeunes pilotes

Termes de référence

Titre	Consultant.e national.e architecte pour la mise en œuvre du concept de maison des jeunes de deuxième génération aux maisons des jeunes pilotes
Lieu de la mission	Tunis, avec déplacements sur le terrain dans plusieurs régions de la Tunisie
Superviseur	Conseiller technique principal du projet <i>Tamkeen</i>
Type de contrat	IC
Durée du contrat	38 jours sur 12 mois

1. Contexte

Les jeunes de 15 à 29 ans représentent aujourd'hui 24,5% (57% pour les moins de 35 ans) de la population totale en Tunisie, et 38% de la population en âge de travailler (15-60 ans). Compte tenu de leur poids démographique, ils constituent à la fois une opportunité pour le pays et un défi. Bien intégrés dans le processus de développement, ils représentent un potentiel considérable pour la croissance économique à travers leur contribution à la consommation, l'innovation et l'amélioration de la productivité. A défaut, ce potentiel serait un fardeau de nature à freiner le dynamisme économique et à affecter négativement la cohésion sociale.

Huit ans après la révolution de 2011, les défis ayant conduit à la mobilisation des jeunes ne semblent pas avoir disparu, en dépit des efforts investis. La jeunesse tunisienne se sent toujours victime d'une exclusion multiforme, aggravée, entre autres, par les difficultés d'accès à l'emploi, les disparités régionales et les inégalités de genre. Un nombre considérable de jeunes est ainsi confronté au chômage ou employé dans des conditions précaires, avec des perspectives limitées de développement personnel et d'évolution professionnelle. Par ailleurs, l'engagement des jeunes dans la vie associative et politique et, d'une manière générale dans les affaires publiques, est très faible. Plus préoccupant encore, le déficit de confiance persistant dans les institutions (60% des jeunes n'ont pas confiance dans les institutions de l'État) et l'absence de perspectives d'insertion sociale pousse une frange non-négligeable de la jeunesse à l'émigration, voire à la tentation de la radicalisation ou de l'extrémisme violent.

Cette réalité sociale semble avoir eu comme conséquence une tendance à l'assistanat des jeunes, qui doit être inversée afin que les jeunes deviennent acteurs du changement. Pour répondre à ces défis, plusieurs réformes politiques, économiques et sociales ont été initiées depuis 2011. La Tunisie a ainsi adopté, en janvier 2014, une nouvelle Constitution, qui consacre les principes et valeurs démocratiques, mettant en place un cadre normatif propice à l'inclusion de la jeunesse, reconnue par l'article 8 comme « *une force agissante au service de la construction de la nation* ». De même, l'engagement des jeunes

dans la vie publique a été renforcé et leur représentativité dans les conseils municipaux et régionaux garantie par le code électoral. Toutefois, le cadre légal et normatif ne saurait suffire pour assurer l'intégration de la jeunesse et lui permettre de contribuer pleinement au processus de développement. Un tel défi requiert une approche plus large, définie en concertation avec les jeunes et leurs organisations.

Le Ministère des affaires de la jeunesse et des sports (MJS), avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et selon une approche participative, a formalisé et validé une vision sectorielle de la jeunesse accompagnée d'un plan d'action opérationnel (à court terme) en janvier 2018. La vision vise la contribution à la mise en place un environnement propice à l'émergence d'une jeunesse citoyenne, qualifiée et autonome, épanouie et socialement engagée. A cet effet, elle a été articulée autour de quatre axes stratégiques répondant aux besoins et attentes exprimées lors du dialogue national de la jeunesse, à savoir : une jeunesse tunisienne citoyenne, entrepreneure, mobile et créative.

Dans la continuité de leur collaboration, le MJS et le PNUD ont signé un partenariat stratégique pour la jeunesse, en avril 2018, dans lequel le PNUD appui à la formalisation de la vision sectorielle de la jeunesse. Le projet vise ainsi à formaliser les nouvelles approches d'implication des jeunes dans une première phase pilote, participant à la documentation et à la matérialisation d'une large stratégie de généralisation, impliquant des partenaires techniques et financiers divers, et reposant sur des synergies locales avec des différents projets du PNUD.

2. Justification et objectifs de la mission

La mise en œuvre de l'approche promue par la vision sectorielle de la jeunesse et visant une plus grande participation des jeunes, vectrice de capacitation, d'implication et d'action, s'appuiera sur le rôle central des maisons des jeunes. Réparties sur l'ensemble du territoire, ces institutions sont un outil majeur pour la dissémination de la vision au niveau local et son appropriation par les acteurs de la jeunesse, et plus spécifiquement les acteurs institutionnels.

Or, présentement, les maisons des jeunes assurent essentiellement des fonctions de divertissement et souffrent d'un manque d'attractivité à l'égard des jeunes, dont les attentes et les besoins ont évolué. Le défaut d'attractivité résulte d'un ensemble de facteurs, notamment, des capacités humaines et/ou d'adaptation spatiale limitées. Une réponse doit y être apportée afin que les maisons des jeunes bénéficient des atouts nécessaires pour jouer leur rôle auprès des jeunes et promeuvent les approches innovantes de la vision sectorielle de la jeunesse.

Dites de seconde génération, 104 maisons des jeunes ont été choisies par le MJS, afin d'être fer de lance de cette nouvelle dynamique, dont 5 intègrent la phase pilote du projet MJS-PNUD. Fondement de l'ensemble des activités à venir, le concept de maison des jeunes de deuxième génération est un élément clé dans la redéfinition des maisons des jeunes et leur alignement sur les exigences et les approches de la vision sectorielle.

Le concept de maison des jeunes de deuxième génération élaboré définit les approches et les dynamiques, fondées sur la vision sectorielle de la jeunesse, applicables à l'ensemble des maisons de jeunes – mais aussi les moyens, à la fois humains, matériels et financiers pour les concrétiser - et qui se traduisent autant dans leurs relations avec leurs usager.e.s, le mode de gouvernance de la maison des jeunes, les activités et services offerts ainsi que les approches adoptées pour l'identification, la mise en œuvre et l'évaluation de ces services, les espaces disponibles et les partenariats tissés au niveau local.

Le concept élaboré permet d'accompagner les maisons des jeunes dans leur évolution en *hubs* de services à destination des jeunes, en favorisant l'harmonisation de services primaires, essentiels et communs à l'ensemble des établissements et en fédérant l'action des acteurs intervenant au niveau local en faveur des jeunes.

Il intègre de larges opportunités d'adaptation du modèle de maison de jeunes de deuxième génération aux spécificités locales, sur la base de services et d'aménagements répondant, pour chaque établissement, à ses capacités, ses besoins et les attentes de ses jeunes usager.e.s et son personnel.

Afin de mettre en œuvre ce concept au sein de maisons de jeunes de deuxième génération pilotes, un.e consultant.e national.e architecte est recruté.

3. Consultant.e – Expert.e architecte

a. Tâches à réaliser

Le (la) consultant.e aura pour tâche de :

- Elaborer la déclinaison spatiale du concept de maisons des jeunes de deuxième génération de deux maisons des jeunes pilotes, incluant un dossier d'appel d'offres ;
- Suivre l'avancement des travaux de trois maisons des jeunes pilotes, incluant celle de Ejjmila, pour laquelle le concept spatial spécifique et le dossier d'appel d'offres sont déjà disponibles ;

Phase préparatoire :

- Participer, à chaque étape de la mission, à des réunions de *briefing* avec l'équipe du PNUD et les partenaires du projet ;
- Prendre connaissance des documents existants (concept de maison des jeunes de deuxième génération, déclinaison spatiale de la maison des jeunes de Ejjmila, état des lieux de la maison de Sbikha et du Complexe de Jendouba) ;
- Mener une visite technique de maisons des jeunes pilotes potentielles (3), contribuer à l'évaluation de leur pertinence, et recueillir toutes les données nécessaires à la réalisation de la mission (plans, besoins, attentes du personnel et des jeunes en matière d'espace).

Phase d'élaboration :

- Elaborer la déclinaison spatiale du concept de maison des jeunes de deuxième génération de deux maisons des jeunes identifiées comme pertinentes, incluant les plans et coupes (échelle 1/50^{ème}) préliminaires de l'aménagement intérieur et extérieur ;
- Animer et documenter une réunion de restitution desdites déclinaisons en présence des parties prenantes ;
- Remettre les dossiers d'appel d'offres complets permettant la mise en œuvre de la réhabilitation des deux maisons des jeunes identifiées. Cela inclut, au moins* : les plans et coupes (échelle 1/50^{ème}), les détails d'exécution, le cahier de menuiserie, le plan des fuites, le plan d'électricité, le plan signalétique détaillé, le mobilier et le bordereau des prix unitaires.

* Le contenu dudit dossier est susceptible d'évoluer en fonction de l'état de l'existant de la maison des jeunes et des besoins attachés à la mise en œuvre des travaux.

Phase de terrain :

- Participer au processus de dépouillement des appels d'offres relatifs à la réhabilitation des trois maisons des jeunes ;

- Organiser les réunions de démarrage avec les entreprises retenues et lancer les chantiers ;
- Suivre la mise en œuvre des travaux. Cela inclut :
 - o être le vis-à-vis technique principal des acteurs engagés dans la réalisation des travaux et assurer la supervision ;
 - o établir le calendrier détaillé des différentes phases des projets ;
 - o effectuer des visites régulières de suivi sur le terrain afin de suivre la mise en œuvre des travaux (deux dans chaque maison des jeunes avant le rapport à mi-parcours et avant le rapport final) ;
 - o prévenir et le cas échéant rapporter tout incident ou retard d'exécution ;
 - o au besoin, proposer des alternatives palliatives au retard ;
 - o vérifier les acomptes et les demandes de paiement à la lumière du contrat et des calendriers d'exécution.

Phase de restitution :

- Elaborer un rapport à mi-parcours de suivi de l'exécution des travaux ;
- Elaborer un rapport de fin de travaux ;
- Contribuer à une cérémonie d'inauguration de la maison des jeunes de Ejjmila.

b. Livrables attendus et délais

1	Note méthodologique incluant un chronogramme détaillé – En français	septembre 2020 – 2 jours
2	Compte-rendu des visites techniques dans les maisons des jeunes potentielles, permettant d'évaluer leur pertinence	octobre 2020 – 3,5 jours
3	Plans et coupes (échelle 1/50ème) préliminaires de l'aménagement intérieur et extérieur des deux maisons des jeunes pilotes sélectionnées	octobre 2020 – 3 jours
4	Déclinaison spatiale du concept de maison des jeunes de deuxième génération adaptée aux deux maisons des jeunes pilotes identifiées (les plans et coupes (échelle 1/50ème)), prenant en considération les commentaires formulés lors de la réunion de restitution avec les parties prenantes ; et accompagnée d'un dossier d'exécution et d'appel d'offres complet incluant, au moins* : les détails d'exécution, le cahier de menuiserie, le plan des fuites, le plan d'électricité, le plan signalétique détaillé, le mobilier et le bordereau des prix unitaires	Novembre 2020 – 7,5 jours
5	Calendrier détaillé des travaux des trois maisons des jeunes	Novembre/Décembre 2020 – 3 jours
6	Procès verbaux d'avancement	Février-Juin 2021 – 16 jours
7	Documentation des cérémonies d'inauguration des trois maisons des jeunes (dont présentation <i>Powerpoint</i>)	Juillet 2021 – 3 jours
N°	Livrables	Délais/Jours de travail

* Le contenu dudit dossier est susceptible d'évoluer en fonction de l'état de l'existant de la maison des jeunes et des besoins attachés à la mise en œuvre des travaux.

c. Profil recherché

Education :

Avoir le diplôme national d'architecte

Expérience :

- Au moins 2 expériences de conception d'un espace à destination de la jeunesse ;
- Au moins 2 expériences de conception et d'aménagement d'un espace public ;

Langues :

- Excellente maîtrise à l'écrit du français.

d. Documents requis pour la soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent obligatoirement soumettre les documents/informations suivants :

- Le CV détaillé du/de la consultant(e) incluant Les références attestant de la réalisation d'au moins deux travaux similaires et les attestations de bonne réalisation associées ;
- La documentation (rapports, maquettes, etc.) relative à la réalisation d'au moins deux travaux similaires ;
- Une note de compréhension de la mission en français de 3 pages au maximum (i) donnant une description détaillée de la méthodologie proposée, (ii) la compréhension des termes de référence et (iii) un chronogramme d'exécution de la mission ;
- Une offre financière libellée en TND net comprenant l'ensemble des coûts afférents à la réalisation de la mission, y compris les frais personnels de déplacement et d'hébergement éventuels.

Les frais de mission se rapportant aux déplacements et à l'hébergement pendant les visites de terrain devront être mentionnés (séparément) dans l'offre financière.

Modèle d'offre financière à adopter :

Éléments	Prix Unitaire HT en TND	Nombre de jour	Total HT en TND
Honoraires			
Home based ou bureau à Tunis (15,5 jours) Et sur le terrain (22,5 jours)		38	
Estimation forfaitaire incluant hébergement en frais de déplacement et correspondant à :	Prix Unitaire en TND	Nombre de déplacements	Total
1 déplacement à Kairouan, Jendouba et Gabès (frais de déplacement, 2 nuitées à prévoir pour chaque déplacement) ;		1	
1 déplacement dans les deux maisons des jeunes pilotes identifiées afin de restituer les concepts spatiaux élaborés (frais de déplacement + 1 nuitée) : - Jendouba ou Kairouan		1	

- Gabès ;			
6 déplacements à Médenine (Jmila) et Gabès (frais de déplacement et frais d'hébergement : une nuitée à prévoir pour chaque déplacement) ;		6	
6 déplacements à Kairouan ou Jendouba (frais de déplacement et pas d'hébergement)		6	
1 déplacement à Médenine (Jmila) pour l'inauguration de la maison des jeunes (frais de déplacement et une nuitée à prévoir)		1	
1 déplacement à Gabès pour l'inauguration de la maison des jeunes (frais de déplacement et une nuitée à prévoir)		1	
1 déplacement à Kairouan ou Jendouba pour l'inauguration de la maison des jeunes (frais de déplacement et pas d'hébergement)		1	
Total frais de mission			

e. Evaluation des candidatures

Le processus d'évaluation et de sélection comporte 3 étapes :

- **Evaluation technique** selon les compétences requises sur la base du *curriculum vitae* et de la note méthodologique ;
- **Evaluation financière** se basant sur l'offre financière fournie par le/la candidat(e)* : 30% de la note globale. Seules les candidatures ayant été retenues lors de l'évaluation technique verront leurs offres financières examinées.

Les candidatures reçues seront évaluées par un panel de sélection selon la grille d'évaluation ci-dessous :

Grille d'évaluation technique de la candidature		Max / 100 pts
1	Education :	
	Diplôme national d'architecte	Prérequis
2	Expérience(s) professionnelle(s) pertinente :	70 pts
	- Au moins 2 expériences de conception d'un espace à destination de la jeunesse20 pts - 2 à 4 expériences30 pts - 5 ou plus35 pts	35 pts
	- 2 expériences de conception et d'aménagement d'un espace public.....20 pts - 2 à 4 expériences30 pts - 5 expériences ou plus35 pts	35 pts
3	Note de compréhension de la mission :	30 pts
	- Maîtrise de la langue.....10 pts - Méthodologie cohérente et démontrant d'une bonne compréhension de la mission.....15 pts - Chronogramme d'activités cohérent et adapté.....5 pts	30 pts
	TOTAL MAX	100 pts

f. Modalités de soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent obligatoirement soumettre les documents listés plus haut, démontrant leurs qualifications.

Les candidatures peuvent être envoyées par :

- Email, avec pour objet, « Consultant(e) architecte – Concept maison des jeunes » à l'adresse suivante : procurement.tn@undp.org
- Poste au bureau du PNUD à Tunis, à l'attention de Monsieur le Représentant Résident du PNUD en Tunisie, « Rue du Lac Windermere - Immeuble Le Prestige Business Center, Tour D, 3^{ème} étage, 1053 Les Berges du Lac 1 – Tunis, Tunisie » avec la mention suivante : « NE PAS OUVRIR – Recrutement IC – Consultant(e) architecte – Concept maison des jeunes / *Projet d'appui à la formalisation de la vision sectorielle de la jeunesse* ».

Le dernier délai pour l'envoi des candidatures est de 15 jours ouvrables à partir de la date de publication de l'avis.

Les demandes de clarifications devront être envoyées à la même adresse électronique (procurement.tn@undp.org) au plus tard le 23 septembre 2020

g. Modalités de paiement

Le paiement se fera sur 3 tranches, suite à la validation des livrables par le Conseiller Technique Principal du projet :

Livrables validés par le CTP	Tranche à payer
Déclinaison spatiale du concept de maison des jeunes de deuxième génération adaptée à deux maisons des jeunes pilotes, accompagnées des dossiers d'appel d'offres complets	30 %
PV d'avancement des travaux à mi-parcours, de chacune des maisons des jeunes réhabilitées	40 %
PV d'avancement des travaux final, de chacune des maisons des jeunes réhabilitées	30 %
Total	100%

h. Durée de la mission

38 jours sur 12 mois.

i. Lieu de la mission

A Tunis, avec des déplacements sur le terrain (Kairouan, Jendouba, Gabès, Médenine).